UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)

==*=*=*=*

FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

(FASHS)

==*=*=*=*

DEPARTEMENT DE PHILOSOPHIE
(DPH)

==*=*=*=*

MEMOIRE DE LICENCE

La question de la liberté dans *L'être et le néant* de Jean-Paul SARTRE

Réalisé par :

Pauline ADOH

Sous la direction de :

Dr. Kléber BONON

ENSEIGNANT-CHERCHEUR

DPH /FASHS/UAC

Les membres du Jury

Président : Dr. Barnabé DÈNON (MC)

Rapporteur : Dr. Kléber BONON (MC)

Examinateur : Dr. Mathieu ACCROMBÉSSI (MA)

Date de soutenance : le 27/02/2024

Note Obtenue : 16/20 Mention Très Bien (TB)

Année Académique : 2023 - 2024

« Nous avions à peine 20 ans et nous rêvions juste de liberté ». Henri Loevenbruck, *Nous rêvions juste de liberté*, Paris, GF Flammarion, 2015, p.10.

Á mes chers parents, Justin ADOH BODJRENOU

et Solange GBAGO, épouse ADOH BODJRENOU.

Remerciements

« L'autre est indispensable à mon existence, aussi bien d'ailleurs qu'à la connaissance que j'ai de moi-même ».[1] Á travers cette assertion, nous reconnaissons l'importance « d'autrui »[2] et nous adressons nos sincères gratitudes à toutes les personnes qui ont contribué d'une manière ou d'une autre à l'élaboration de ce travail de recherche. Nos remerciements vont à l'endroit de :

- ✓ Notre directeur de mémoire, le Dr. Kléber BONON qui, malgré ses occupations, a accepté de diriger et de corriger ce travail de recherche ;
- ✓ Tous les enseignants et toutes les enseignantes du Département de Philosophie de l'Université d'Abomey-Calavi, pour nous avoir initiée à la quête philosophique et pour la passion de la philosophie qu'ils nous ont transmise ;
- ✓ M. Sogba Norbert HOUNYE et M. Désiré D. ADIGBÈ, pour leur soutien moral et financier ;
- ✓ Nos frères et Sœurs : Belmi Xavier ADOH BODJRENOU, Thierry serge BODJRENOU, Nadège Bidosséssi ADOH et Marguerite Mikpamahou BODJRENOU pour leur affection renouvelée;
- ✓ Nos camarades étudiantes et étudiants pour leurs sens de collaboration et leur ouverture, d'esprit ;
- ✓ Du personnel de la bibliothèque Bénin Excellence de Calavi qui nous a offert un bon centre de documentation ;
- ✓ Des personnes dont nous n'avons pas cité les noms ici et qui nous ont été d'une grande utilité.

[1] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Paris, Gallimard, 2002, p.59.

[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 2020, p.643.

Sommaire

Remerciements4

Sommaire5

Résumé.....6

Introduction.....7

Chapitre I : Les fondements de la liberté sartrienne10

Chapitre 2 : Le paradoxe de la liberté sartrienne27

Chapitre 3 : Évaluation critique.....38

Conclusion45

Références bibliographiques.....48

Table des matières50

Résumé

L'homme étant doté de la conscience et de la raison, il est différent de toutes les autres créatures. Il ne possède pas ainsi, selon Sartre une essence prédéfinie. L'homme est intrinsèquement libre. C'est lui-même qui fait, qui définit son essence, à travers l'ensemble de ses actions et de ses engagements perpétuels sans cesse renouvelés. L'homme est condamné à être libre. C'est un fardeau dont il ne peut pas se déposséder. La liberté implique la responsabilité de toutes nos actions et celle de toute l'humanité en tant que manière d'être. Fuir cette lourde responsabilité, c'est faire preuve de mauvaise foi. Les exigences de la liberté suscitent l'angoisse. Au cœur de cette liberté, il y a un paradoxe. Toutefois, l'homme étant un produit de la nature, ses actions et ses choix n'échappent pas à l'influence des causes extérieures. Sous cet angle, sa liberté est souvent remise en cause, elle est perçue comme une illusion.

Mots clés : liberté, responsabilité, mauvaise foi, l'angoisse, autrui.

Abstract

Humain beings are endowed with consciousness and reason, they are different from all other creatures. They do not therefore possess a essence. They are intrinsically free. They make and define themselves their essence through all their actions and their perpetual and renewed commitments. They are condemned to be free, it is a burden from which they cannot dispossess choices. Humain freedom implies responsibility for all our actions and thad of that of humanity as a way of being. Flee from this heavy responsabilité is to show bad faith. The demands of freedom arouse anguish in man. At the heart of this freedom, there is a paradox. However, since humain beings are a product of nature, their actions and choices do not escape the influence of external causes. From this angle, their freedom is questionned, is as illusion.

Keywords : freedom, responsibility, bad faith, anxiety.

Introduction

Nous aspirons tous à la liberté. Elle constitue le refrain de toute notre vie. Dès lors elle fut au cœur de la réflexion philosophique, allant de l'Antiquité à nos jours. La liberté est l'une des majeures questions qui ont particulièrement préoccupé les existentialistes. Il existe en effet, deux types d'existentialistes : « les premiers, qui sont chrétiens et parmi lesquels je rangerai Jaspers et Gabriel Marcel de confession ; et, d'autre part, les existentialistes athées parmi lesquels il faut ranger Heidegger, et aussi les existentialistes français et moi-même »[1] affirme Sartre. L'expression fondamentale des existentialistes athées est « l'existence précède l'essence ».[2] Cela signifie que l'existence est première, il n'y a pas de nature humaine préétablie, c'est précisément, au cours de l'existence, que l'on définit, que l'on fait ou façonne l'essence à travers ses propres actions. Cela suppose que, l'homme existe d'abord, indépendamment de toute connaissance et il construit ensuite sa propre essence. Il possède ainsi, une liberté inébranlable.

Etymologiquement, la liberté vient du mot latin « *libertas* » ; elle est dérivée de « *liber* ». Au sens général, la liberté désigne l' « état de l'être qui ne subit pas de contrainte, qui agit conformément à sa volonté, à sa nature ».[3] Á l'état civil, Montesquieu affirme : « la liberté est le droit de faire tout ce que les lois permettent ».[4] De même, pour Rousseau, « l'obéissance à la loi qu'on s'est prescrite est liberté ».[5] La liberté physique consiste dans « la puissance d'agir ».[6] Kierkegaard conçoit la liberté comme un « infini ».[7] Selon Descartes, « je suis libre en choisissant ; et jamais la grâce divine ni la connaissance naturelle ne

[1] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.26.
[2] *Ibid*., p.26.
[3] André LALANDE, *Vocabulaire technique de philosophie et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige / PUF, 2018, p.559.
[4] Jacqueline Russ, *Mémo Références, Dictionnaire de philosophie,* Paris, Bordas, 2015, p.160.
[5] Jean-Jacques Rousseau, *Du contrat Social,* Paris, GF Flammarion, 2012, p.57.
[6] Alain Sager, *Apprendre à philosopher avec Voltaire*, Paris, Ellipses, 2012, p.146.
[7] Sören Kierkegaard, *Le concept de l'angoisse*, Paris, Gallimard, 2017, p.*266.*

diminue la liberté ».[1] D'autres philosophes par contre soulèvent le caractère illusoire de la liberté. Telle est la raison pour laquelle Clément Rosset écrit : « la liberté est une nouvelle illusion, qui porte précisément la marque de l'emprise du vouloir et demande démystification ».[2]

La question de la liberté prend un sens particulier chez Sartre. Pour lui, la liberté renvoie intrinsèquement à l'homme *:* « l'homme est libre, l'homme est liberté ».[3] Il désigne la liberté comme un fardeau dont l'homme ne peut pas s'en passer : « l'homme est condamné à être libre ».[4] Dans *L'être et le néant*, Sartre met clairement au jour les critères et les implications de ce qu'il appelle liberté.

Bien que la liberté sartrienne apparaisse réaliste et optimiste, elle est très exigeante. En dehors de ses exigences, elle contient un paradoxe. Ce paradoxe met au jour, les limites internes et les limites externes que la liberté pourrait rencontrer au cour de la réalisation de ses projets. Sartre montre à travers ce paradoxe que les limites de la liberté ne peuvent empêcher cette derrière. Puisque, c'est la liberté même qui constitue le cadre des limites qu'elle rencontre. « Les seules limites qu'une liberté rencontre, elle les retrouve dans la liberté ».[5] Cela veut dire que c'est au sein de la liberté que l'on retrouve ses limites. C'est elle-même qui crée ou qui fait surgir les résistances qu'elle rencontre lors de ces projets.

Le véritable problème que nous avons, et qui fait l'objet de nos recherches sur la question de la liberté dans *L'être et le néant* de Jean-Paul SARTRE, c'est que malgré les critères fondamentaux sur lesquels la liberté sartrienne repose, et précisément, à partir du paradoxe qui est au cœur de cette liberté, nous voyons que cette dernière rencontre ou contient toujours des limites en son propre sein.

[1] René Descartes, *Méditations Métaphysiques*, Paris, GF Flammarion, 2028, p.159.
[2] Clément Rosset, *Schopenhauer, philosophe de l'absurde*, Paris, Quadrige, 1994, p.87.
[3] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.39.
[4] *Ibid.,* p.39.
[5] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, *Op. Cit*., p.692.

Pour ce faire, voici les questions qui serviront d'orientation à notre recherche : en quoi consiste la liberté sartrienne ? Quels sont les fondements : les principes et les implications de cette dernière ? Le paradoxe de la liberté sartrienne, ne constitue-t-il pas une limite à la liberté ? La liberté absolue que Sartre proclame n'est-elle pas influencée par des causes extérieures à l'homme ?

La résolution de notre problématique obéit à un plan analytique structuré en trois chapitres, ainsi qu'il suit : d'abord, nous allons explorer les fondements de la liberté sartrienne, tout en soulignant ce en quoi elle consiste (chapitre 1). Ensuite, nous allons dévoiler le paradoxe qui se trouve au sein de cette liberté (chapitre 2). Enfin, nous allons essayer de dégager le mérite et les limites de la liberté sartrienne (chapitre 3).

Chapitre I : Les fondements de la liberté sartrienne

La liberté sartrienne repose sur des critères fondamentaux. Dans ce chapitre, nous allons analyser les principes essentiels de la liberté sartrienne. La réalité humaine est au cœur de la liberté (1.1). Cette dernière est inhérente à l'action. Cette liberté inflige une responsabilité à l'homme (1.2). En dehors de la responsabilité, la liberté sartrienne entraine également de l'angoisse (1.3).

1.1 La réalité humaine chez Sartre

Il est important de comprendre au début de ce chapitre, que la réalité humaine s'oppose à l'idée d'une nature humaine. Une nature humaine renvoie à une essence présence en chaque être humain. Autrement dit, elle est une sorte de cahier de charges inscrit en chaque homme en tant qu'humain. Elle définit le parcours ou le trajet de l'homme, ce qu'il doit faire, sa finalité. Une nature humaine désigne également le sort commun de tous les hommes. Jacqueline Russ la définit comme suit : « La nature humaine désigne ce qui serait présent en tout homme, commun à tous les hommes (abstraction faite de déterminations contingentes)».[1]

La notion d'une nature humaine est développée par plusieurs philosophes du XVIII siècle. Voici ce qu'affirme Sartre à ce propos :

> Cette idée nous la retrouvons un peu partout : nous la retrouvons chez Diderot, chez voltaire et même chez Kant. L'homme est possesseur d'une nature humaine ; cette nature humaine, qui est le concept humain, ce qui signifie que chaque homme est un exemple particulier d'un concept universel.[2]

La nature humaine suppose que l'essence précède l'existence. Cela signifie qu'il existe déjà une nature toute faite, une nature qui définit tous les hommes et à laquelle, ils ne peuvent échapper. Le concept d'une nature humaine nous apprend que nous sommes appelés à remplir une quelconque fonction qui serait

[1] Jacqueline Russ, *Op. Cit.*, p.189.
[2] Jean-Paul *Sartre*, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.28.

établit avant notre existence. Une nature humaine à tendance à réduire l'homme à un objet, une simple chose dont le devenir est programmée dès sa naissance par un être suprême. Pour Sartre, une nature humaine n'existe pas. Telle est la raison pour laquelle, il écrit : « il n'y a pas de nature humaine, puisqu'il n'y a pas de Dieu pour la concevoir ».[1] Il est donc impossible de trouver en chaque homme une nature ou une essence universelle. Sartre affirme cependant qu'il existe une réalité humaine.

En effet, la réalité humaine est un concept existentiel. D'après ce concept, l'homme est différent de l'animal, des objets, des choses, parce qu'il n'a pas de nature prédéfinie, figée, ni donnée à l'avance. Elle invite l'homme à façonner, à construire sa propre essence. La réalité humaine consiste également à participer activement à la construction de son destin. Elle signifie que l'existence de l'homme se fait, elle ne se réduit qu'à l'action. Voici ce que Sartre dit à ce propos : « un premier regard sur la réalité humaine nous apprend que, pour elle, être se réduit à faire ».[2] C'est l'homme, lui-même qui bâtit et qui construit son essence à travers la somme de ses actions. L'expression ''réalité humaine'' ne traduit qu'une seule chose, l'action. La réalité humaine nous apprend que l'action constitue le seul moteur de l'existence. C'est ce que traduit cette assertion de Sartre : « ainsi la réalité humaine n'est pas d'abord pour agir, mais être pour elle c'est agir, et cesser d'agir, c'est cesser d'être ».[3]

Ensuite, la réalité humaine place l'homme comme maître et acteur de son existence. Elle consiste à faire, à s'auto-construire par des actions permanentes. La réalité humaine repose sur l'expression fondamentale de la philosophie Sartrienne : qu'est « l'existence précède l'essence ».[4] Il définit cette expression à travers la citation ci- dessous :

[1] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.29.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, *Op. Cit*., p.632.
[3] *Ibid*., p.632.
[4] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.29.

> Qu'est-ce qui signifie ici que l'existence précède l'essence ? Cela signifie que l'homme existe d'abord, se rencontre, surgit dans le monde et se définit après. L'homme, tel que le conçoit l'existentialiste, s'il n'est pas définissable, c'est qu'il n'est d'abord rien. Il ne sera qu'ensuite, et il serait tel qu'il se sera fait.[1]

Ainsi, la réalité humaine se réduit au faire. C'est l'homme lui-même qui doit donner un sens à sa vie par ses choix et ses engagements. L'homme crée son propre destin à travers ses choix et ses actions. Sartre illustre bien ce propos dans la phrase suivante : « la réalité humaine dans et par son surgissement même, décide de définir son être propre pas ses fins ».[2] La réalité humaine contraint l'homme à se faire au lieu d'être. Sartre approuve cette idée, à travers cette citation : « pour la réalité humaine, être c'est se choisir : rien ne lui vient du dehors, ni du dedans non plus, qu'elle puisse recevoir ou accepter ».[3] La réalité humaine n'est pas une simple acceptation de notre nature humaine. Elle consiste au contraire à choisir, à se faire. La réalité humaine invite donc l'homme à donner un sens et une orientation à sa propre essence, et lui confère une liberté fondamentale à travers de l'action et le choix.

Au cœur de la réalité humaine se situe la liberté. C'est la liberté qui contraint la réalité humaine à se faire au lieu d'être uniquement. Sartre affirme à ce propos que : « la liberté est précisément le néant qui est au cœur de l'homme et qui contraint la réalité humaine à se faire au lieu d'être ».[4] La réalité humaine nous enseigne que ce qui fait la différence entre l'homme et les animaux, c'est la capacité qu'à l'homme de faire sa propre essence. Elle montre que l'homme est entièrement libre de choisir son destin au cours de son existence. Selon la réalité humaine, l'homme est libre parce qu'il n'y a pas de nature humaine. Et parce

[1] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.29.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.590.
[3] *Ibid*., p.587.
[4] *Ibid*., p.587.

qu'il possède la capacité de faire sa vie, en faisant des actions. Elle nous révèle que la condition fondamentale de toute action, est la liberté de l'être qui agit.

1.1.1 La liberté et la place de l'action chez Sartre

L'action se présente comme la condition sine qua non de la liberté chez Sartre. La liberté sartrienne repose essentiellement sur l'action et l'engagement permanents de l'homme. Comme la souligne Hannah Arendt : « la liberté est inhérente à l'action ».[1] Cela veut dire qu'il n'existe pas de liberté sans l'action. Elle est intrinsèquement liée à l'action humaine. C'est par l'action que l'homme doit se faire librement. Pour Sartre la liberté s'exprime à travers l'ensemble des actions et des engagements de l'homme. Être libre, c'est avoir la capacité de faire des actions, de façon perpétuelle pour la construction de son essence. En un mot, la liberté sartrienne se réduit à l'action. C'est une liberté qui « se fait acte et nous l'atteignons ordinairement à travers l'acte qu'elle organise avec les motifs, les mobiles et les fins qu'elle implique ».[2] Nous sommes « en effet, un existant qui apprend sa liberté par ses actes »[3] écrit Sartre. C'est notre possibilité à faire des actions perpétuelles qui nous confère la liberté, nous rend libre.

Pour Sartre, « l'homme n'est rien d'autre que ce qu'il se fait ».[4] Cela veut dire que, l'homme se résume à l'ensemble de ses actions, il est le produit de ses actes. C'est l'homme même, qui, par ses actions à la possibilité de façonner son destin. Il se définit par la somme totale de toutes ses actions. Telle est la raison pour laquelle Sartre estime : qu' « il n'y a de réalité que dans l'action ; […] l'homme n'est rien d'autre que son projet, il n'existe que dans la mesure où il se réalise, il n'est rien d'autre que l'ensemble de ses actes, rien d'autre que sa vie ».[5]

[1] Hannah Arendt, *Condition de l'homme moderne*, Paris, Nathan, 2015, p.66.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.583.
[3] *Ibid*., p.584.
[4] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.30.
[5] *Ibid*., p.51.

1.1.2 La liberté de choix

Pour Sartre, la liberté désigne également la possibilité qu'a l'homme de choisir. C'est une liberté qui consiste essentiellement à choisir et non la liberté de ne pas choisir. Sartre illustre bien ce propos *:* « la liberté est liberté de choisir mais non la liberté de ne pas choisir ».[1] Être libre, c'est avoir la possibilité de choisir sa propre essence, son destin, d'orienter sa vie vers une fin donnée. Pour Sartre, nous sommes libres de choisir, de définir notre essence. Nous avons la possibilité de faire, de construire notre avenir mais, nous ne sommes pas libres de ne pas choisir. Cela veut dire que, nous sommes obligés de choisir à chaque instant notre destin. Nous sommes contraints de choisir pour être libre. Telle est la raison pour laquelle Sartre écrit : « le choix est possible dans un sens, mais ce qui n'est pas possible, c'est de ne pas choisir ».[2]

En fait, la liberté ne se réduit pas seulement à la capacité de choisir, de prendre des engagements. Être libre, c'est être en projet, être en construction perpétuelle sans cesse renouvelée. La liberté est une quête permanente vers une fin ou un projet que l'on choisit librement. C'est pour cette raison que Sartre écrit : « il n'y a aucune différence entre être librement, être comme projet, comme existence qui choisit son essence, et être absolu ».[3] La liberté est un engagement continuel, sans arrêt vers la réalisation de notre être. Elle est toujours une quête perpétuelle vers une fin. Elle est toujours engagée à travers l'ensemble de nos actions. La liberté est en mouvement, en construction perpétuelle. L'homme libre, c'est non seulement celui qui a la possibilité de se projeter de façon continuelle vers une fin, mais également celui qui a la capacité de changer cette dernière.

Pour Sartre, nous sommes toujours engagés dans nos choix. Être libre, c'est être perpétuellement en chantier ; c'est-à-dire, être en projet. La liberté est

[1]Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.638.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme, Op. Cit*., p.63.
[3] *Ibid*., p.62.

la possibilité de choisir progressivement son essence. C'est également la possibilité de choisir constamment, l'homme libre ne doit pas s'enfermer dans un choix. Nous avons toujours la possibilité de changer de façon permanente nos choix, nos engagements. « Ainsi sommes-nous perpétuellement engagés dans notre choix et perpétuellement conscients de ce que nous-mêmes pouvons brusquement inverser ce choix et renverser la vapeur ».[1]

De même, pour Sartre la liberté est toujours une projection du pour-soi vers une fin librement choisie. Elle est toujours à faire et à refaire, à modifier au jour le jour. La liberté est une projection continuellement hors de soi vers une réalisation qui peut-être changé ; modifié. C'est pourquoi la liberté est un engagement, un projet vers une réalisation que l'on choisit.

Nous voyons à présent que la liberté sartrienne est une liberté totale et irréductible. Elle n'est pas définissable au départ, elle est toujours à faire et à refaire. La liberté de l'homme est perpétuellement engagée vers une réalisation indéfinie. C'est une projection vers une fin inconditionnée. Mais cette fin est modifiable et changeable. Par la suite, nous examinerons la conséquence immédiate qui dérive de notre liberté : la responsabilité.

1.2 La responsabilité

La notion de responsabilité à plusieurs sens. En son sens large, c'est la « conscience (d') être l'auteur incontestable d'un évènement ou d'un objet ».[2] Elle a un sens particulier chez Sartre. La responsabilité et la liberté sont étroitement liées ; elles sont inséparables l'une de l'autre. La responsabilité découle immédiatement de la liberté. Elle est la conséquence directe de cette dernière : « cette responsabilité absolue n'est pas une acceptation d'ailleurs ; elle est une simple revendication logique des conséquences de notre liberté ». [3]

[1]Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.617.
[2]*Ibid*., p.727.
[3] *Ibid*., p.727.

En effet, la responsabilité désigne le fait d'assumer pleinement la charge qui provient de notre liberté, de nos actions et de nos choix. C'est le fait d'endosser le poids de notre liberté. La responsabilité consiste également à être en mesure de répondre de ses actes, de répondre de tout ce qui découle de nos engagements. En d'autre terme, la responsabilité c'est le fait de mettre tout homme en possession de tout ce qu'il fait et de reposer sur lui les conséquences de ses actions.

De même, pour Sartre, la liberté consiste « à regarder en face les situations où l'on s'est mis de son plein gré et à accepter toutes ses responsabilités ».[1] La liberté nous impose une responsabilité totale. L'homme qui se projette librement vers une fin ; à travers l'ensemble de ses choix, doit porter entièrement toutes ses responsabilités. Il doit se prendre en charge et se reconnaître comme l'auteur de tous ses actes. L'homme libre est obligé de porter sa responsabilité et s'en accommode sans pouvoir le fuir ou le nier. Il est contraint d'assumer la responsabilité de ses actions. « Il est impossible, écrit Sartre, qu'il ne prenne pas une responsabilité totale ».[2]

1.2.1 Les formes de responsabilités

Notons qu'il y a deux formes de responsabilités d'après la lecture de la quatrième partie de *L'être et le néant* de Jean-Paul Sartre : la responsabilité de nos propres actions et la responsabilité de tous les hommes ou du monde. La première responsabilité est celle qui émane des actions et des choix de l'homme. Elle découle de nos propres actions et de nos propres engagements. Elle désigne le fait de porter entièrement le poids ou la responsabilité de tout ce que nous faisons de notre vie. Être responsable de ses choix consiste à assumer les conséquences directes de toutes ses actions. « Mais si vraiment l'existence précède l'essence, affirme Sartre, l'homme est responsable de ce qu'il est ».[3]

[1] Jean-Paul Sartre, *Les chemins de la liberté, tome 1 : L'âge de raison,* Paris, Gallimard, 2022, p.132.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme Op. Cit.,* p.64.
[3] *Ibid*., p.31.

Cette responsabilité, le contraint à porter le poids de ses propos actions. Cela signifie que, quand nous choisissons d'être libres de choisir, nous choisissons en même temps d'assumer les conséquences de nos actions. L'homme est libre et est en même temps responsable de tout ce qu'il fait. La liberté renvoie immédiatement à la responsabilité. Telle est la raison pour laquelle Mandela affirme : « mais je ne peux pas me reposer longtemps, car avec la liberté viennent les responsabilités ».[1]

Nous sommes responsables de nos choix existentiels et de tous nos actes. Voici ce que Sartre écrit à ce propos : « ainsi, la première démarche de l'existentialisme est de mettre tout homme en possession de ce qu'il est et de faire reposer sur lui la responsabilité totale de son existence ».[2] L'homme libre porte entièrement la responsabilité de tout ce qu'il fait. Dans *L'être et le néant*, Sartre écrit ceci : « je suis condamné à être intégralement responsable de moi-même ».[3]

Nous sommes totalement responsables de tout ce que nous faisons, et nous devons être sans remords ni regrets. Pour Sartre, la liberté nous oblige à être responsable de notre manière d'être dans le monde sans la moindre excuse. Elle nous oblige aussi, à porter le poids de notre responsabilité, car tout ce qui nous arrive surgit par nous-mêmes. Pour ce faire, nous sommes capables d'en assumer les conséquences. « Je dois être, sans remords ni regrets comme je suis sans excuse, car, dès l'instant de mon surgissement à l'être, je porte le poids du monde à moi tout seul, sans que rien ni personne ne puisse l'alléger »[4] écrit Sartre.

La seconde responsabilité est celle, qui nous oblige à assumer la charge de l'humanité entière. C'est le fait de porter la responsabilité des actions de tous les

[1] Nelson Mandela, *Pensées pour moi-même*, Paris, Martinière, 2011, p.226.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Op.cit., p.31
[3] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.730.
[4] *Ibid*., p.729.

hommes. L'homme doit répondre non seulement du poids de sa propre responsabilité, mais également de celle de tous les autres hommes. Sartre, affirme à ce propos : « et quand nous disons que l'homme est responsable de lui-même, nous ne voulons pas dire que l'homme est responsable de sa stricte individualité, mais qu'il est responsable de tous les hommes ».[1]

Quand un homme choisit d'être responsable de son choix ; c'est qu'il engage d'une certaine manière tous les hommes à y porter leurs choix individuels. Cela signifie que, une fois qu'un homme répond ou porte le poids de tout ce qu'il fait, de tous ses actes; il invite tous les autres hommes à faire comme lui. Sartre, explique cette responsabilité à travers l'extrait suivant : « je suis responsable de moi-même et pour tous, et je crée une certaine image de l'homme que je choisis; en me choisissant, je choisis l'homme ».[2] L'homme qui assume le poids de tous ses engagements, de ses actions perpétuelles, engage du même coup tous les autres hommes et le monde à porter leur propre charge. L'homme libre qui prend la décision de répondre de ses actes motive ainsi, tous les hommes à faire de même. La responsabilité sartrienne apparait très difficile pour l'homme. Elle engendre parfois une certaine attitude comme la mauvaise foi.

1.2.2 La mauvaise foi

La mauvaise foi est le concept sous lequel, Sartre, désigne ceux qui refusent d'assumer les conséquences de leurs actes. Elle désigne l'attitude de fuir ou de nier sa responsabilité en mentant à soi-même. La mauvaise foi consiste à se cacher derrière une nature humaine ou un être suprême, afin de mettre toutes les responsabilités de ses actes sur cet être suprême en cas de faute. C'est précisément le refus d'assumer pleinement la responsabilité de tout ce que l'on fait en inventant des excuses que Sartre nomme la mauvaise foi.

[1] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, Op. Cit., p.31.
[2] *Ibid*., p.33.

La mauvaise foi consiste également à remettre en cause la liberté et à nier la responsabilité de l'homme. C'est le fait de vouloir refuser la contrepartie de notre liberté. « L'acte premier de la mauvaise foi est, affirme Sartre, pour fuir ce qu'on ne peut pas fuir, pour fuir ce qu'on est ».[1] La mauvaise foi désigne le fait de se déresponsabiliser ou le fait de nier sa responsabilité en se cachant derrière un déterminisme ou un être créateur. La mauvaise foi désigne également, l'attitude de l'homme qui refuse d'assumer ses actions en inventant des situations limites. Telle est la raison pour laquelle Sartre écrit :

> Si nous définissons la situation de l'homme comme un homme libre, sans excuses et sans secours, tout homme qui se refuge derrière l'excuse de ses passions, tout homme qui invente un déterminisme est un homme de mauvaise foi.[2]

La mauvaise foi est synonyme de mensonge à soi-même. L'homme fait preuve de mauvaise foi quand il refuse d'assumer entièrement les conséquences qui découlent de ses actions. Sartre justifie ce propos comme suit :

> Souvent, on assimile la mauvaise foi au mensonge. On dit indifféremment d'une personne qu'elle fait preuve de mauvaise foi ou qu'elle se ment à elle-même. Nous acceptons volontiers que la mauvaise foi soit un mensonge à soi, à condition de distinguer immédiatement le mensonge à soi du mensonge tout court.[3]

Tout homme libre qui fuit sa responsabilité peut-être qualifié de mauvaise foi. C'est cas du « garçon de café »[4] dans *L'être et le néant* de Sartre, qui agit comme un automate, une machine destinée à servir de la même manière en faisant les mêmes mouvements, les mêmes gestes. En dehors des conséquences liées à l'exigence de la responsabilité sartrienne, la liberté engendre également l'angoisse.

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, *Op. Cit*., p.125.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme Op. Cit*., p.68.
[3] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, *Op. Cit*., p.96.
[4] *Ibid*., p.110.

1.3 L'angoisse face à la liberté

Nous voulons mettre ici l'accent sur l'une des conséquences qui découle de notre liberté et de notre responsabilité : l'angoisse. Elle est issue de notre liberté. C'est face de la liberté que l'homme ressent de l'angoisse. C'est notre liberté de faire, de choisir, de prendre des engagements qui provoque l'angoisse. L'angoisse est immédiatement liée à notre liberté d'inventer notre destin à travers la somme de nos engagements permanents.

En effet, l'angoisse est un sentiment qui traduit la prise de conscience de notre liberté. Elle est une prise de conscience de notre capacité à façonner notre propre essence. Cela signifie que, l'homme qui prend conscience qu'il n'est rien d'autre que l'ensemble de ses choix, éprouve une sorte d'angoisse. Sartre écrit à ce propos : « c'est précisément la conscience d'être son propre avenir, sur le monde de n'être pas que nous nommerons l'angoisse ».[1]

L'angoisse est un sentiment par lequel nous ressentons le poids de notre liberté. Cela veut dire que, nous saisissons, nous expérimentons la liberté dans l'angoisse. C'est à travers l'angoisse que l'on prend conscience de notre liberté. Sartre affirme à ce propos : « c'est dans l'angoisse que l'homme prend conscience de sa liberté ».[2] L'angoisse se présente comme une manifestation de notre liberté. C'est ce que Sartre nous enseigne quand il écrit : « l'angoisse qui, lorsqu'elle est dévoilée, manifeste à notre conscience notre liberté ».[3] L'angoisse est une manière d'être de notre liberté, en tant que conscience d'être. En claire, l'angoisse est considérée comme un état qui nous indique notre liberté.

L'angoisse est une malaise que l'on ressent quand on veut choisir ; quand on décide un engagement. L'angoisse est un sentiment que l'homme éprouve devant sa propre capacité de décision. C'est une émotion qui nous envahie en face des possibilités de notre liberté.

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, *Op. Cit.,* p.77.
[2] *Ibid*., pp.73 à 74.
[3] *Ibid*., p.617.

Kierkegaard écrit : « le possible de la liberté s'annonce dans l'angoisse ».[1] C'est une angoisse devant les possibles de notre liberté. C'est que « l'angoisse est la réalité de la liberté parce qu'elle en est le possible ».[2] Elle ne nous sépare pas de l'action. L'angoisse ne nous empêche pas d'agir pour construire de façon perpétuelle notre essence. « Cela ne les empêche pas d'agir, au contraire c'est la condition même de leur action » [3] affirme Sartre.

En réalité, l'angoisse se présente comme un de dilemme devant les possibilités de notre liberté. C'est précisément un sentiment qui nous met devant les multiples possibilités. Elle se présente lorsqu'on veut donner un sens ou une orientation à son existence. L'angoisse n'est pas un sentiment de tristesse ou de peur qui conduit à l'inaction. Sartre stipule à ce propos : « il faut donner raison d'abord à Kierkegaard : l'angoisse se distingue de la peur par ceci que la peur est peur des êtres du monde et que l'angoisse est l'angoisse devant moi ».[4] C'est une angoisse devant les multiples choix de notre liberté. C'est un simple sentiment que l'on ressent lorsqu'on veut prendre une décision, une responsabilité. C'est la raison pour la quelle Sartre estime qu' : « il ne s'agit pas là d'une angoisse qui conduirait au quiétisme, à l'inaction. Il s'agit d'une angoisse simple, que tous ceux qui ont eu des responsabilités connaissent ».[5]

1.3 1 L'angoisse comme vertige de la liberté

L'angoisse est également synonyme de vertige. Pour Kierkegaard « on peut comparer l'angoisse au vertige ».[6] L'angoisse est une sorte de vertige que l'on ressent devant ses propres possibilités de choix. L'angoisse se révèle comme vertige de notre liberté. « De même, l'angoisse est vertige de la liberté, qui naît parce que l'esprit veut faire la synthèse et que la liberté, plongeant alors

[1] Sören Kierkegaard, *Op. Cit.*, p.239.
[2] *Ibid.,* p.202.
[3] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.37.
[4] Jean-Paul Sartre, *L'être et le* néant, *Op. Cit*., p.74.
[5] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme, Op. Cit*., p.36.
[6] Sören Kierkegaard*, Op. Cit*., p.204.

dans son propre possible, saisit à cet instant la finitude et s'y accroche ».[1] Elle est « une possibilité de pouvoir ».[2] Étant donné que nous sommes libres, nous sommes capables de choisir. Au fond, notre possibilité de choisir de façon permanente nous plonge dans l'incertitude totale et notre possibilité de choisir parait très ambigüe ; car rien ne nous empêche de prendre une mauvaise direction ou de choisir une voie nuisible. Rien ne nous indique la direction à suivre pour façonner notre destin. « Mais qu'est-ce alors ? Rien. Mais effet de ce rien ? Il enfante l'angoisse. C'est là le mystère profond de l'innocence d'être en même temps de l'angoisse »[3] écrit Kierkegaard.

De même, c'est précisément la reconnaissance des possibilités de notre liberté que nous découvrons sous forme de vertige angoissant. L'angoisse se révèle sous forme de vertige dans la mesure où nous saisissons les possibilités que notre liberté de choisir nous confère. Elle apparait également comme un vertige devant les multiples possibilités que nous sommes seuls à choisir afin d'exister. Les privilèges de notre liberté de choix apparaissent très angoissants. C'est face à cette absence de direction ou d'orientation préétablie que l'on éprouve une sorte de vertige devant votre liberté. Pour Sartre, le vertige « est l'angoisse dans la mesure où je redoute non de tomber dans le précipice mais de m'y jeter ».[4] L'homme qui doit choisir de manière perpétuelle pour orienter sa vie éprouve un sentiment très profond de vertige ou d'angoisse. Le possible de la liberté est perpétuellement en construction. « La liberté qui se manifeste par l'angoisse se caractérise par une obligation perpétuellement renouvelée de refaire le moi qui désigne l'être libre ». [5]

[1] Sören Kierkegaard, *Op. Cit*., p.224.
[2] *Ibid*., p.205.
[3] *Ibid*., p.201.
[4] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, *Op. Cit*., p.74.
[5] *Ibid*., p.81.

1.3.2 L'angoisse et la contingence

L'angoisse repose sur la contingence humaine. La contingence est le fait d'être délaissé, jeté, abandonné au milieu du monde sans une nécessité. Elle désigne également le fait que l'homme se soit retrouvé simplement dans le monde, sans raison, ni justification. Voici la raison pour laquelle Sartre écrit *:* « l'essentiel c'est la contingence. Je veux dire que, par définition, l'existence n'est pas la nécessité. Exister, c'est être là, simplement ; les existants apparaissent, se laissent rencontrer, mais on ne peut pas les déduire ».[1] C'est précisément « l'absence totale de justification »[2] de notre existence qui produit le sentiment de l'angoisse.

En effet, l'homme qui se retrouve soudain seul dans le monde, entièrement abandonné à lui-même ; et qui apprends qu'il est le seul à donner un sens ou une orientation à son existence à travers l'ensemble de ses choix ne saurait échapper à l'angoisse. Sartre justifie ce propos quand il écrit :

> C'est ainsi, précisément, que le pour-soi se saisit dans l'angoisse, c'est-à-dire, comme un être qui n'est fondement ni de son être, ni de l'être de l'autre, ni des en-soi qui forment le monde, mais qui est contraint de décider du sens de l'être, en lui et partout hors de lui.[3]

Dans l'angoisse, l'homme aperçoit qu'il est seul, sans secours et qu'il doit agir pour construire son destin. Il doit être en projet, en perpétuelle réalisation pour prendre en charge sa vie. L'angoisse apparaît comme la saisie réflexive de la liberté qui découle de la contingence humaine. « L'angoisse ici à la même porte que la mélancolie à un stade bien ultérieur, où la liberté, après avoir parcouru les formes imparfaites de son histoire, doit se ressaisir jusqu'à son tréfonds » [4] écrit Kierkegaard.

[1] Jean-Paul Sartre, *La nausée,* Paris, Gallimard, 2022, p.187.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.81.
[3] *Ibid*., p.730.
[4] Sören Kierkegaard, *Op. Cit*., p.203.

D'autre part, l'homme qui prend conscience de la contingence humaine éprouve une sorte d'angoisse devant la liberté que lui confère la réalité humaine. Autrement dit, l'homme issu de la contingence humaine aperçoit qu'il est libre dans la mesure où il est appelé à choisir, à faire des actions de façon permanente pour donner un sens à sa vie. Sartre affirme à ce propos *:*

> Être c'est se choisir, rien ne lui vient du dehors, ni du dedans non plus, qu'elle puisse recevoir ou accepter. Elle est entièrement abandonnée, sans aucune aide d'aucune sorte, à insoutenable nécessité de se faire être jusque dans le moindre détail.[1]

L'homme étant issu de la contingence apprend à travers la réalité humaine, qu'il n'a pas de nature prédéfinie. C'est lui-même qui doit façonner son essence par des engagements perpétuels sans cesse renouvelés pour être-libre. Par conséquent, il ressent une sorte d'angoisse devant cette réalité humaine. C'est justement de ce sentiment d'angoisse que Sartre parle dans la partie discussion de *L'existentialisme est un humanisme* quand il écrit :

> Et il me semble que chez vous, le désespoir ou l'angoisse est quelque chose de plus fondamentale que simplement la décision de l'homme qui se sent seul et qui doit décider. C'est une prise de conscience de la condition humaine qui ne se produit pas tout le temps.[2]

De plus, nous ressentons de l'angoisse devant nos propres résolutions. Autrement dit, l'angoisse est un sentiment qui nous envahit quand nous décidons d'entreprendre ou de prendre de nouvelles directions au cours de notre existence. « C'est celle du joueur qui a librement et sincèrement décidé de ne plus jouer et qui, lorsqu'il s'approche du tapis vert, voit soudain fondre toutes ses résolutions »[3] affirme Sartre. Ce joueur sera saisi par l'angoisse de voir « la totalité inefficience de la résolution passée ».[4] Parfois, l'angoisse est angoisse

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.587.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme,* Op. Cit., p.81.
[3] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.78.
[4] *Ibid*., p.78.

d'être le seul capable de prendre une résolution et de s'apercevoir que rien ne l'empêche de transgresser sa résolution. Pour Sartre :

> Je suis seul et nu comme la veille devant la tentation et, après avoir édifié patiemment des barrages et des murs, après m'être enfermé dans le cercle magique d'une résolution, je m'aperçois avec angoisse que rien ne m'empêche de jouer. [1]

Il y a également l'angoisse liée à la responsabilité. Cette angoisse provient du fait que l'homme libre doit porter entièrement la responsabilité de tout ce qu'il fait. L'angoisse face à sa propre responsabilité surgit devant notre capacité à faire et à défaire nos engagements. Cela veut dire que l'homme étant libre dispose toujours la capacité de réfléchir pour choisir devant les multiples possibilités. Et pour cela, il est obligé d'assumer pleinement la responsabilité de toutes ses actions. C'est précisément le fait de porter le poids de tous ses engagements et d'être juger coupable en cas de faute ou de culpabilité qui entraîne l'angoisse. Sartre reconnait ce sentiment et c'est peut-être pour cette raison qu'il écrit : « je suis plein d'angoisse : le moindre geste m'engage. Je ne peux pas deviner ce qu'on attend de moi. Il faut pourtant choisir ».[2]

Cette angoisse est aussi liée à la responsabilité de prendre une mauvaise décision ou de faire un mauvais choix et d'en être entièrement responsable. Il en est ainsi car, du point du vue existentiel, notre existence est entièrement indéterminée et rien ne nous signale si notre choix ou engagement sera bon. Toutefois, l'homme libre ne saurait échapper à l'angoisse. Pour Sartre : « l'homme est angoisse »,[3] et il « ne saurait échapper au sentiment de sa totale et profonde responsabilité ».[4] C'est une condition nécessaire liée au fait d'être libre. Bien que dans le monde « il y a concrètement des réveils, des écriteaux, des feuilles d'impôts, des agents de police, autant de garde-fous contre

[1] *Ibid*., p.79.
[2] Jean-Paul Sartre, *La nausée, Op. Cit*., p. 85.
[3] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.33.
[4] *Ibid*., p.33.

l'angoisse ».[1] Nous ne pouvons pas supprimer l'angoisse, étant donné que l'angoisse est une prise de conscience devant les multiples possibilités que nous offre notre liberté de choisir.

[1]Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.86.

Chapitre 2 : Le paradoxe de la liberté sartrienne

La question de la liberté présente en son propre sein un paradoxe. Il s'agit ici, d'explorer ce paradoxe, tout en mettant un accent particulier sur les limites internes et les limites externes de la liberté sartrienne. De présenter dans quelle mesure, c'est la liberté même qui fait jaillir les limites qu'elle rencontre au cours de ces réalisations. Cela veut dire qu'elle constitue sa propre limite (2.1). L'existence de la liberté d'autrui (2.2) se présente comme une limite externe de la liberté sartrienne.

2.1 La liberté limitée par la liberté

Il existe en effet, bon nombre d'arguments qu'utilisent ceux qui ne conçoivent pas l'existence de la liberté humaine ou les défenseurs du déterminisme pour montrer les limites de cette dernière. Sartre en est bien conscient, c'est la raison pour laquelle il écrit : « l'argument décisif utilisé par le bon sens contre la liberté consiste à nous rappeler notre impuissance. Loin que nous puissions modifier notre situation à notre gré, il semble que nous ne puisions pas changer nous-mêmes ».[1] Malgré notre volonté de changer notre essence à travers l'ensemble de nos actions et choix perpétuels, il est évident que nous ne pourrions pas changer d'être notre être par exemple, une personne de sexe féminin. Pour Sartre : « je ne suis pas libre ni d'échapper au sort de ma classe, de ma famille, ni même d'édifier ma puissance ou ma fortune, ni de convaincre mes appétits les plus insignifiants ou mes habitudes ».[2]

Nous ne saurions considérer ces arguments comme des limites authentiques de la liberté sartrienne. La liberté ne saurait avoir des limites en dehors des limites qu'elle aurait établies elle-même. C'est la liberté même qui doit constituer ces propres limites. C'est au sein de la liberté même que l'on trouve ses limites. Les seules limites possibles de la liberté doivent être des

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.638.
[2] *Ibid*., p.638.

limites élaborées par elle-même. « C'est notre liberté elle-même qui doit préalablement constituer le cadre, la technique et les fins par rapport auxquels elles se manifesteront comme des limites ».[1] En un mot, seule ma liberté peut limiter ma liberté. La liberté a alors une limite interne.

2.1.1 Les limites internes de la liberté

Les obstacles possibles que la liberté rencontre au cours de son chemin, c'est elle-même qui les organise. Autrement dit, c'est la liberté même qui, par son surgissement dans le monde, rencontre des limites dans le cadre de ces propres possibilités. Sartre affirme à ce propos : « c'est donc seulement dans et par le surgissement d'une liberté que le monde développe et révèle les résistances qui peuvent rendre la fin projetée irréalisable ».[2] C'est uniquement, au cours de la réalisation d'un projet librement choisi que des obstacles se présentent à notre liberté. Maurice Merleau-Ponty estime bien ce propos quand il écrit : « même ce qu'on appelle les obstacles à la liberté sont en réalité déployés par elle ».[3] C'est quand nous décidons d'entreprendre que nous voyons des barrières ou des limites dans la réalisation de nos objectifs. Et ces limites n'existeront pas, si nous ne les entreprenons pas. Dans l'exercice de notre liberté, nous nous projetons vers des fins et c'est au cours de la réalisation de ces fins que des obstacles surviennent.

En claire, c'est précisément au cours de nos réalisations que nous rencontrons des obstacles. Et ces obstacles sont créés par notre liberté elle-même. Les obstacles surviennent lorsque nous tendons vers la réalisation de nos buts. Et les obstacles ne sont rien en dehors de nos projections.

> Tel rocher, qui manifeste de résistance profonde si je veux le déplacer, sera au contraire, une aide précieuse si je veux l'escalader pour contempler le paysage. En lui-même s'il est même possible d'envisager ce qu'il peut être en lui-même il est

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.639.
[2] *Ibid*., p.647.
[3] Maurice Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 2022, p.499.

> neutre, c'est-à-dire qu'il attend d'être éclairé par une fin pour se manifester comme adversaire. [1]

L'homme ne rencontre des situations limites que lorsqu'il décide librement de prendre des résolutions ou des engagements. « Les seules limites qu'une liberté rencontre, elle les trouve dans la liberté ».[2] Les obstacles ne surviennent que dans le champ de la réalisation de nos projets librement choisis. Sartre approuve cette idée quand il écrit : « l'homme ne rencontre d'obstacles que dans le champ de sa liberté ».[3]

Par ailleurs, les obstacles ou les résistances que la liberté rencontre au cours de ces projections sont en réalité loin d'être des limites de la liberté. Cela veut dire que les obstacles qui surgissent au cours de la réalisation de notre liberté ne limitent pas la liberté. « Les résistances que la liberté dévoile dans l'existant, loin d'être un danger pour la liberté, ne font que lui permettre de surgir comme liberté »[4] nous enseigne Sartre. C'est la liberté même qui fait surgir des obstacles au cours de la réalisation de ses fins. Et ces obstacles ne peuvent pas au contraire, limiter notre liberté. Merleau-Ponty justifie ce propos en affirmant que : « c'est donc la liberté qui fait paraître les obstacles à la liberté, de sorte qu'on ne peut les lui opposer comme des limites ».[5] Les obstacles que la liberté rencontre ne sauraient être considérés comme des limites de la liberté. Puisque, c'est par la libre projection de la liberté que ces obstacles surgissent.

> Il n'y a pas d'obstacle absolu, mais l'obstacle révèle son coefficient d'adversité à travers les techniques librement inventées, librement acquises; il le révèle aussi en fonction de la valeur de la fin posée par la liberté.[6]

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit.,* p.639.
[2] *Ibid*., p.692.
[3] *Ibid*., p.647.
[4] *Ibid.,* p.640.
[5] Maurice Merleau-Ponty, *Op. Cit*., pp. 520 à 503.
[6] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.647.

En fait, il faut noter que c'est le mode d'être du pour soi qui l'oblige à s'engager dans un monde résistant. Être libre, c'est être perpétuellement engagé dans un monde hostile où il y a des obstacles à franchir, où il y a le coefficient d'adversité des choses. Sartre écrit : « la liberté implique donc l'existence des entours à changer : obstacles à franchir, outils à utiliser ».[1] L'homme libre est toujours en projet. Et ses projets rencontrent partout, des obstacles ou des résistances sur leurs chemins. Choisir, c'est donc accepter de faire face à l'adversité des phénomènes, des choses, des autres dans le monde. « Ainsi, le projet même d'une liberté en général est un choix qui implique la prévision et acceptation de résistances par ailleurs quelconques »[2] affirme Sartre.

C'est le propre de la liberté qui lui permet d'être engagé dans un monde où il y a permanemment des obstacles et des barrières à franchir. Ainsi, c'est une manière d'être pour le pour-soi qu'elle se retrouve soudainement dans un monde agressif. C'est uniquement au cours des situations limites que les notions de liberté, du déterminisme existent et en dehors de ces situations, elles ne pourraient pas avoir de sens. Voici ce qu'affirme Sartre : « il ne peut y avoir de pour-soi libre que comme engagé dans un monde résistant. En dehors de cet engagement les notions de liberté, de déterminisme, de nécessité perdent jusqu'à leurs sens ».[3]

Et par conséquent, quand nous décidons librement d'entreprendre un projet, nous prévoyons une marge de l'imprévisibilité de notre projet. Autrement dit, l'homme libre reconnaît que dans la réalisation de ses fins, des obstacles ou des situations limites peuvent surgir. Et pour cela, il prend des dispositions nécessaires quand il veut entreprendre. C'est la raison pour laquelle, tout projet libre est un projet indéterminé, ouvert qui peut être changé et modifié à tout moment. Voici ce qu'affirme Sartre à ce propos :

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.669.
[2] *Ibid.,* p.669.
[3] *Ibid.,* p.640.

> C'est cette perpétuelle prévision de l'imprévisible, comme marge d'indétermination du projet que je suis, qui permet de comprendre que l'accident ou le catastrophe, au lieu de me surprendre par son inédit et son extraordinaire m'accable toujours par un aspect de ''déjà vu'' déjà prévu.[1]

2.1.2 La liberté totale

Toutefois, notre liberté demeure totale. Nous ne voulons pas dire que la liberté n'a pas des limites mais plutôt, qu'elle ne rencontre jamais d'obstacles. En claire, la liberté ne peut pas être restreinte ni réduite. Elle demeure totalement libre, malgré qu'elle a des limites. La liberté ne rencontre jamais ses limites en face d'elle-même, si ce n'est qu'en situation. Sartre justifie ce propos : « la liberté est totale et infinie, cela ne veut pas dire qu'elle n'ait pas de limites mais qu'elle ne les rencontre jamais ».[2] Certes, des limites peuvent surgir au cours de la réalisation des projets librement choisis. Ces limites ne peuvent pas réduire notre liberté car notre liberté se présente comme totale. Nous voulons dire par là que la liberté ne rencontre jamais des limites de front. Elle ne rencontre pas directement des limites devant elle. Dans *L'être et le néant* Sartre illustre clairement ce propos :

> La liberté qui est ma liberté demeure totale et infinie ; non que la mort ne la limite pas, mais parce que la liberté ne rencontre jamais cette limite, la mort n'est aucunement un obstacle à mes projets ; elle est seulement un destin ailleurs de ces projets.[3]

Ainsi, il semble qu'il n'y a rien finalement qui puisse limiter la liberté parce qu'elle ne rencontre jamais d'obstacle qu'en situation. Merleau-Ponty estime : « il n'est donc rien finalement qui puisse limiter la liberté, sinon ce qu'elle a elle-même déterminé ».[4] La liberté est totalement libre. Pour Sartre : « Notre liberté, dit on, est ou bien totale, ou bien nulle ».[5] Nous voyons à présent que notre liberté est au complet, elle est effective. Ce qui ne veut pas dire qu'elle

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.670.
[2] *Ibid.,* p.699.
[3] *Ibid*., p.719.
[4] Maurice Merleau-Ponty, *Op. Cit*., p.499.
[5] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant*, *Op. Cit*., p.519.

n'a pas des limites mais, qu'elle ne les rencontre jamais en face. Sartre affirme à ce propos :

> C'est donc finalement, non un obstacle de front que rencontre la liberté, mais une sorte de force centrifuge dans sa nature même qui fait que tout ce qu'elle entreprend aura toujours une face qu'elle n'aura pas choisie, qui lui échappe.[1]

Nous pouvons nous demander ce qui pouvait bien limiter notre liberté. Cela veut que si nous ne pouvons pas considérer les obstacles ou les résistances comme des limites internes de la liberté ; il y a peut-être des facteurs externes qui pourraient limiter notre liberté. Comme par exemple l'existence de la liberté d'autrui.

2.2 L'existence de la liberté d'autrui

L'existence d'autrui désigne la présence d'un être humain qui est comme moi mais qui n'est pas moi. Sartre définit autrui comme suit : « autrui, en effet, c'est l'autre, c'est-à-dire le moi qui n'est pas moi ; […] Autrui, c'est celui qui n'est pas moi et que je ne suis pas ».[2] L'existence d'autrui renvoie concrètement à la présence d'autres personnes qui sont mes semblables. En claire, l'existence d'autrui est la présence des autres hommes, des femmes, des camarades, des collègues, des amies, des voisins…, qui vivent comme nous. Nous rencontrons toujours autrui sur nos chemins, dans notre alentourage, au cours de nos voyages. Nous collaborons, nous entreprenons de différentes relations avec autrui au jour le jour.

En fait, autrui c'est celui qui nous donne une nature du dehors. Il nous fige dans une essence donnée. Autrui est également celui qui nous juge en permanence. Il apparaît comme celui qui pense nous connaître du dehors. Il nous donne des images, des caractéristiques, des étiquettes. Telle est la raison pour la quelle Sartre écrit : « il croit me connaître, il parle de mes mensonges,

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.692.
[2] *Ibid.,* p.323.

de mes yeux de velours. Il ne me connaît pas du tout mais ça l'amuse de m'étiqueter comme si j'étais une chose ».[1] Autrui est celui qui nous assimile à une chose. Nous représentons des objets qu'autrui cherche à définir de façon précise. Autrui émet des jugements sur tout ce que nous faisons. Il nous examine du dehors sans notre consentement.

D'une part, par le simple regard d'autrui, nous ressentons de bouleversement dans nos attitudes. « J'ai honte de moi devant autrui, disions-nous ».[2] Sous le regard d'autrui, toutes les situations nous échappent. Autrui, c'est celui qui m'échappe entièrement. Nous n'arrivons pas à appréhender autrui. « Mais, par principe, elle m'échappe, elle est l'extériorité même de la situation ».[3] Mon être pour autrui m'échappe. Nous ne savons jamais ce que nous sommes pour autrui. Nous ne savons pas également ce qu'autrui pense de nous. Telle est la raison pour laquelle Sartre écrit : « je ne sais ni quel je suis, ni quelle est ma place dans le monde, ni quelle face le monde où je suis tourne vers autrui ».[4] Et du coup ; autrui devient pour nous un mystère insondable.

D'autre part, autrui possède les mêmes privilèges que nous, à cause de son appartenance au genre humain. Autrui est une personne, il est comme mes semblables. Autrui est entièrement libre. Et par conséquent, il possède également la capacité de définir son essence à travers l'ensemble de ses actes, de ses actions. « Car tu es une personne, et tu es donc la somme de tous tes actes, passés, présents et futurs »,[5] écrit Umberto. Nous reconnaissons l'existence de la liberté d'autrui. « Et cette reconnaissance, nous l'avons vu, n'aurait aucun sens, si elle n'était libre reconnaissance de la liberté d'autrui ».[6]

[1] Jean-Paul Sartre, *L'âge de raison* : *Les chemins de la liberté, Op. Cit*., p.116.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.375.
[3] *Ibid*., p.692.
[4] *Ibid*., p.370.
[5] Umberto Galimberti, '' *100 philosophes qui ont marqué l'histoire,*'' Paris, Hatier, 2019, p.168.
[6] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.693.

En réalité, la reconnaissance de la liberté d'autrui est une menace pour notre liberté. Autrui représente une autre liberté qui surgit en face de notre liberté. Autrui peut alors influencer notre liberté. L'existence de la liberté d'autrui constitue un danger pour notre liberté. Autrui provoque des bouleversements dans notre conscience par sa simple présence.

En d'autres termes, par la présence de l'autre, nous pouvons ressentir de la honte. « Car on ne ressent jamais de honte quand on est seul, on ressent toujours à travers le regard des autres ».[1] Par le simple regard d'autrui, notre liberté est constamment entravée. Autrement dit, par la saisie de la liberté de l'autre, nous avons le sentiment d'être en danger. « Par le regard d'autrui, affirme Sartre, je me vis comme figé au milieu du monde, comme en danger, comme irrémédiable ».[2] Nous sommes consciemment gênés des réactions et des impressions qu'autrui aura de nos réalisations. Par l'apparition de la liberté d'autrui, notre liberté se saisit comme en danger. Et la prise de conscience de ce danger entraîne, par exemple, la honte devant le jugement de l'autre.

> Je viens de faire un geste maladroit ou vulgaire : ce geste colle à moi je ne le juge ni ne le blâme, je le vis simplement, je le réalise sur le mode du pour-soi. Mais voici tout à coup que je lève la tête : quelqu'un était là et m'a vu. Je réalise tout à coup toute la vulgarité de mon geste et j'ai honte.[3]

En face de la liberté de l'autrui, notre liberté s'effondre. En présence de la liberté d'autrui, nous sommes en insécurité, en danger. Nous ressentons des malaises du fait de la liberté d'autrui. « Je suis en danger. Et ce danger n'est pas un accident mais la structure permanente de mon être pour-autrui ».[4] Par la présence de la liberté d'autrui, nous voyons toutes nos possibilités s'anéantir. Par son regard, nous sommes dépouillés complètement de notre liberté. Autrui

[1] Umberto Galimberti, *Op. Cit*., p.168.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.370.
[3] *Ibid.,* p.312.
[4] *Ibid*., p.369.

nous assimile à un objet de jugement. Peut-on considérer autrui comme la limite externe de la liberté ?

2.2.1 L'autrui comme limite externe de la liberté

Il est évident que l'existence de la liberté d'autrui apporte une limite à ma liberté. Puisque le simple fait de considérer qu'autrui est libre nous signale déjà que nous sommes une liberté qui se retrouve en face d'une autre liberté. Qui peut-être appréhendée à travers les objectifs de l'autre. Sartre écrit ceci : « et comme finitude externe, du fait qu'étant liberté elle est pour d'autres libertés qui l'appréhendent librement, à la lumière de leurs propres fins ».[1] Autrui se présente comme celui qui peut du dehors limiter ma liberté. Et par conséquent, l'existence d'autrui représente une limite externe de la liberté. Sartre approuve cette idée quand il écrit : « cette limite à ma liberté est, on le voit, posée par la pure et simple existence d'autrui ».[2]

En premier lieu, autrui se présente comme un fardeau extérieur, à notre liberté. Parce qu'il est celui qui peut du dehors réduire notre liberté. Notre personnalité est comparable à une chose selon le regard d'autrui. Autrui nous saisit comme un objet de connaissance. « La véritable limite de ma liberté est purement le fait même qu'un autre me saisit comme autre-objet et dans cet autre fait corollaire que ma situation cesse pour l'autre d'être situation ».[3]

Autrui se présente comme un obstacle pour notre liberté. Puisqu'il peut nous chosifier du dehors sans notre consentement. Autrement dit, dans la conscience d'autrui, nous représentons un objet, une image sur laquelle, il peut émettre des jugements. Telle est la raison pour la quelle Sartre écrit : « autrui est d'abord pour moi l'être pour qui je suis un objet ».[4]

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.692.
[2] *Ibid*., p.691.
[3] *Ibid.,* p.691.
[4] *Ibid*., p.373.

En second lieu, autrui représente celui qui peut du dehors anéantir nos possibilités. Quand nous projetons de réaliser librement une fin, autrui peut parfois se révéler comme une barrière empêchant l'accomplissement de nos projets. Toutes nos possibilités peuvent s'effondrer par la conscience que nous avons qu'autrui nous guette de l'extérieur. Les possibilités que nous avons de nous projeter vers une fin, se trouvent sur ce nouveau plan menacé par la liberté d'autrui. Pour Sartre, autrui est « la mort cachée de mes possibilités comme en tant que je vis cette mort comme cachée au milieu du monde ».[1] Autrui par son ego peut provoquer la chute de nos possibilités.

En troisième lieu, dans l'intersubjectivité, autrui constitue un véritable enfer, si nous dépendons totalement de ses jugements. Cela signifie que si nous nous attachons trop aux mauvais jugements d'autrui, notre liberté serait complètement aliénée. Nous serons en enfer, notre vie serait invivable. Si nos rapports avec autrui sont toujours nuisibles, si autrui représente toujours un obstacle, un danger, il est sans doute un enfer. Telle est justement la raison pour la quelle Sartre écrit : « l'enfer, c'est les autres ».[2] A travers cette citation, il faut comprendre que : « si nos rapports avec autrui sont, non seulement tendus mais aussi mauvais, alors l'enfer, c'est les autres ».[3]

Toutefois, les autres ne représentent pas un enfer pour nous. Ils sont parfois nos médiateurs, des facteurs indispensables pour notre propre épanouissement. Pour Sartre : « autrui est le médiateur indispensable entre moi et moi-même ».[4] Les autres ne sont pas forcément là pour nous dépouiller de notre liberté. Ce sont eux qui nous orientent, nous guident, nous accompagnent au cours de notre existence. C'est à partir de la discussion avec les autres que nous parviendrons à élaborer une connaissance plus au moins certaine des phénomènes. Parfois, c'est à partir des jugements de l'autre que nous prenons

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.365.
[2] Jean-Paul Sartre, *Huis clos suivi de Les mouches, Paris*, Gallimard, 2000, p.83.
[3] Dimitri Tellier, *Apprendre à philosopher avec Sartre,* Paris, Ellipses, 2012, p.116.
[4] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.312.

conscience de nos erreurs. « Autrui est indispensable à mon existence, aussi bien d'ailleurs qu'à la connaissance que j'ai de moi-même »[1] disait Sartre.

Á travers le regard d'autrui, nous ne saisissons pas toujours la présence d'un malfaiteur, d'un danger mais, nous voyons la présence d'un être humain capable d'examiner tout ce que nous faisons afin que nous puissions améliorer la qualité de nos actions.

Autrui ce présente comme une chance, une opportunité que nous devons saisir pour notre propre épanouissement. Autrui est un bien nécessaire pour la connaissance que nous avons de nous-mêmes. L'autre n'est pas un mal en soi, il se présente comme un facteur indispensable pour notre développement personnel.

[1] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.59.

Chapitre 3 : Évaluation critique

Au cours de ce dernier chapitre, nous allons en premier lieu ressortir le mérite de Sartre (3.1) et en second lieu, nous allons relever les limites de la liberté sartrienne (3.2).

3.1 Le mérite de la liberté sartrienne

3.1.1 Les influences de Sartre

La question de la liberté peut-être considérée comme le thème majeur de la philosophie de Sartre. « Dans ses écrits, dans ses engagements, dans ses actes, Sartre n'a cessé d'affirmer la réalité de la liberté humaine »,[1] écritTellier Dimitri. Notons que, sur le plan moral, Sartre a sans doute apporté des précisions non négligeables à la question de la liberté. Il a tendance à nous débarrasser des illusions qui pèsent sur les questions existentielles notamment la question de la liberté ; en donnant un aspect très particulier à cette dernière. Pour Sartre, la question de la liberté est une question spécifiquement humaine. C'est elle qui permet de faire la différence entre les hommes et les animaux. C'est la liberté qui définit l'homme : « l'homme est libre, l'homme est liberté »[2] déclare Sartre.

Face à la question de la liberté, Sartre a le mérite de mettre un accent particulier sur l'action humaine. Pour lui, la question de liberté est inséparable de l'action. L'action se présente comme la condition fondamentale de la liberté de l'homme. C'est uniquement par l'action que l'homme doit se faire, s'il veut être libre. « C'est d'ailleurs en partant de la notion d'action que Sartre parvient à déterminer que la liberté humaine est totale »[3] disait Benjamin Nitzer. Ce sont nos actions qui nous définissent et c'est nos actions qui nous confèrent notre liberté. La liberté de l'homme se fait à travers l'ensemble de ses actions et de ses

[1] Dimitri Tellier, *Op. Cit*., p.147.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.39.
[3] Benjamin Nitzer, *Introduction à la philosophie contemporaine*, Paris, Ellipses, 2018, p.218.

engagements. Telle est la raison pour laquelle Sartre écrit : « la liberté se fait acte et nous l'atteignons ordinairement à travers l'acte qu'elle organise avec les motifs, et les mobiles et les fins qu'elle implique ».[1]

Sur le plan social notons que, grâce à l'insertion de l'action comme condition indispensable et fondamentale de la liberté, Sartre a changé la conception qu'on a de l'homme. L'homme ne possède plus une nature humaine qui lui serait donnée à l'avance. « Il n'y a pas, affirme Sartre, de nature humaine ».[2] Il est désormais celui qui se définit par son action et son engagement perpétuels sans cesse renouvelés. C'est peut-être la raison pour laquelle Merleau-Ponty écrit : « ton acte, c'est toi »,[3] pour montrer que nous n'existons pas en dehors de nos actions. L'homme devient l'acteur principal de sa vie à partir de ses propres actions et engagements. Il a désormais la possibilité de construire sa vie, à travers l'ensemble de ses actes. Par ses actions, l'homme peut donner un sens, une orientation à son essence. Il s'érige en maître de son destin et en acteur de son avenir. L'homme doit prendre en charge son essence en faisant des actions de façon perpétuelle. Il doit participer activement à l'élaboration de son destin grâce à son action. Pour Sartre, l'homme, « n'est rien d'autre que ce qu'il se fait ».[4] Il est la somme totale de toutes ses actions.

3.1.2 L'influence morale

Sur le plan moral, Sartre est digne d'estime parce qu'il met au jour, une morale axée sur l'action et l'engagement de l'homme. L'homme n'est plus un spectateur, il doit être engagé de façon continuelle pour construire sa vie. Pour Sartre, c'est lui-même qui « dessine sa figure, et en dehors de cette figure il n'y a rien ».[5] Au cours de son engagement, c'est l'homme même qui doit créer, qui doit inventer ses valeurs morales. Cela veut dire que c'est l'homme engagé

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.583.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.29.
[3] Maurice Merleau-Ponty, *Op. Cit*., p.521.
[4] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.51.
[5] *Ibid*., p.53.

même qui doit élaborer les valeurs morales de ses actions. L'homme se fait à travers l'ensemble de ses engagements de ses actes ; « en choisissant sa morale ».[1] Pour Sartre, il n'existe pas de valeurs morales préétablies, ni de valeurs morales absolues ou définitives et auxquelles les hommes doivent se soumettre.

> Pour Sartre, en effet, il n'y a ni valeurs absolues ni moralité préexistante définissant l'homme d'une façon fixe.[…] seul l'homme possède des valeurs et peut les poser. Ces valeurs ne lui sont pas soumises de l'extérieur, mais c'est lui qui les fonde.[2]

C'est l'homme même qui projette librement les valeurs de ses actions. Ces valeurs ne sont pas données par un être supérieur, c'est l'homme même qui les élabore. Telle est la raison pour laquelle Sartre écrit, il est « obligé d'inventer sa propre loi lui-même ».[3] La liberté qui consiste à se faire, implique directement création et invention des valeurs de ses actions et de ses engagements. Pour Sartre :

> Dire que nous inventons les valeurs ne signifie pas autre chose que ceci : la vie n'a pas de sens, a priori. Avant que vous ne viviez, la vie, elle, n'est rien, mais c'est à vous de lui donner un sens, et la valeur n'est pas autre chose que ce sens que vous choisissez.[4]

L'homme qui invente librement les valeurs de ses actions, possède également la capacité de modifier, de changer ou de supprimer les valeurs qu'il a inventées.

Sur le plan juridique, Sartre a également le mérite d'accorder un intérêt particulier à la responsabilité de l'homme libre. L'intérêt de Sartre, c'est qu'il met tout homme libre en possession de ce qu'il est et de fait reposer sur lui, la responsabilité totale de tout ce qu'il fait. Tout homme libre doit prendre en charge toutes les conséquences qui découlent de ses actes. Il doit porter

[1] *Ibid*., p.66.

[2] Https://www.maxicours.com/se/cours/-existentialisme–est-un-humanisme-jean-paul-sartre/ # ⁓ :text=Il %20privil%C3%A9gie%20en%20effet%20l,de%20ce%20qu'il%20est, consulté le 03/11/2023 à 10h 44minuites.

[3] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.66.

[4] *Ibid*., p.74.

intégralement la responsabilité de tout ce qu'il fait, sans excuses, ni remords. Pour Sartre, la liberté entraîne l'acceptation de la responsabilité de ses actes.

Par la notion de la responsabilité, Sartre a apporté une grande révolution dans le monde, l'homme doit répondre de tous ses actes. Il doit accepter d'être un auteur incontestable de tout ce qu'il fait. L'homme n'est plus en mesure de rejeter ses responsabilités sur des situations limites ou sur un être créateur. Il prend désormais en charge sa propre liberté, en assumant pleinement ses actes.

> La principale conséquence de cette vision du monde est l'affirmation de la totale responsabilité de l'homme : l'homme est entièrement responsable de ce qu'il est. Il doit aller jusqu' au bout de sa liberté et ne pas rejeter en dehors de lui (dans un prétendu destin par exemple) ce qui ne dépend que de son pouvoir de choix.[1]

D'autre point capital, sur lequel nous devons reconnaître le mérite de Sartre, c'est qu'il

> S'attache à l'historicité, définie comme appartenance objective à une époque. L'homme est un être historique, qui existe temporellement et collectivement. Cet intérêt pour l'historicité humaine, s'est apparu très tôt dans les écrits de Sartre.[2]

Dans toutes ses œuvres, Sartre a le mérite de mettre un accent particulier sur la « subjectivité humaine, définie comme l'impossibilité pour l'homme de dépasser la subjectivité humaine […], par là nous voulons dire aussi qu'en se choisissant il choisit tous les hommes ».[3] Cela signifie que, pour Sartre l'homme qui se fait, se choisit individuellement et en se choisissant, il choisit collectivement tous les hommes. Sartre accorde un intérêt particulier à ''l'intersubjectivité'' de l'homme […,], pour lui, c'est dans ce monde que l'homme décide ce qu'il est et de ce que sont les autres ».[4] Á travers la question de liberté, Sartre a connu une

[1] Https://www.maxicours.com/se/cours/-existentialisme–est-un-humanisme-jean-paul-sartre/ # ⁘ :text=Il %20privil%C3%A9gie%20en%20effet%20l,de%20ce%20qu'il%20est, consulté le 03/11/2023 à 10h 44minuites.

[2] Jacqueline Russ, *Op. Cit.*, p.371

[3] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.31.

[4] *Ibid*., p.59.

grande influence dans le monde et également sur plusieurs plans. En dépit du mérite de Sartre sur la question de la liberté, nous allons à présent exercer notre pensée critique pour relever les limites de sa pensée.

3.2 Les limites de la liberté sartrienne

3.2.1 La complexité de la responsabilité Sartrienne

La responsabilité sartrienne semble très complexe et très exigeante. Elle consiste à porter intégralement la responsabilité de tout ce que nous faisons, mais également, à porter celle du monde en tant que manière d'être. Sur le plan pratique, l'application effective de cette responsabilité de Sartre pourrait engendrer d'énormes difficultés à cause de ses exigences. L'homme serait peut-être incapable d'assumer pleinement cette responsabilité. Car, elle représente un poids ou un fardeau très lourd. C'est pourquoi, il serait donc très difficile à l'homme d'assumer la responsabilité de toutes ses actions. C'est peut-être pour confirmer la complexité de sa responsabilité que Sartre déclare : « je suis accablé sous le poids de ma responsabilité ».[1]

La responsabilité sartrienne semble être beaucoup plus grande pour l'homme, puisqu'elle le contraint à porter la responsabilité de l'humanité en tant que manière d'être. Telle est la raison pour laquelle Sartre écrit : « notre responsabilité est beaucoup plus grande que nous ne pouvons le supposer, car elle engage l'humanité toute entière ».[2] La responsabilité de l'homme se présente donc comme une contrainte à laquelle il ne saurait échapper.

3.2.2 La liberté absolue et la nécessité

Sartre proclame une liberté absolue : « l'homme est libre, l'homme est liberté ».[3] Pour lui, l'homme est totalement libre, il n'y a pas de nature humaine prédéterminée, il n'y a pas de déterminisme. L'homme est intégralement libre de

[1] Jean-Paul Sartre, *La nausée*, Op. Cit., p.96.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.32.
[3] *Ibid*., p.39.

faire, de construire perpétuellement son essence. Il possède la capacité de se définir sans aucune influence de la nature humaine. « L'homme est, affirme Simone de Beauvoir, le seul et souverain maître de son destin ».[1] Les actions de l'homme ne sont-elles pas influencées par de causes extérieures qu'il ignore ? L'homme étant une créature de Dieu, peut-il échapper entièrement aux principes de la nécessité qui régissent la nature ? La réponse à ces questions pourrait nous aider à faire un dépassement face à la question de liberté chez Sartre.

Toutefois, toutes les créatures, les êtres vivants comme les êtres inertes semblent être déterminés par les lois nécessaires qui régissent la nature.

> On entend par nécessaire tout ce qui résulte d'une raison suffisante donnée […] selon que cette raison suffisante appartient à l'ordre logique, à l'ordre mathématique ou à l'ordre physique, […] mais, de quelque ordre de faits qu'il s'agisse, la nécessité de la conséquence est toujours absolue, lorsque la raison suffisante en est donnée.[2]

Les lois qui régissent la nature renvoient à l'idée du déterminisme. Le déterminisme est une théorie philosophique selon laquelle tous les événements de l'univers, y compris les actions humaines dépendent nécessairement des causes extérieures. En vertu de ce déterminisme, toute chose sans exception est nécessairement déterminée. L'homme ne saurait échapper à ce principe. Pour Spinoza : « il est impossible que l'homme ne soit pas partie de la nature et ne puisse subir d'autres changements que ceux qui peuvent se comprendre par sa seule nature et dont il est la cause adéquate ».[3] Les actions et choix de l'homme sont nécessairement influencés par des causes extérieures. Telle est la raison pour laquelle Schopenhauer écrit : « toutes les actions des hommes sont soumises à la nécessité la plus inflexible ».[4]

[1] Simone de Beauvoir, *L'existentialisme et la sagesse des nations*, Paris, Gallimard, 2008, p.30.
[2] Arthur Schopenhauer*, Essai sur le libre arbitre*, trad., Salomon Reinach, édition numérique, mise en page par Guy Heff &David Buffo, Mai 2023, www.Schopenhauer.fr. p.11.
[3] Baruch Spinoza, *Éthique*, Paris, l'Eclat, 2014, p.287.
[4] Arthur Schopenhauer, Op. Cit., p.165.

En effet, la croyance en la nécessité suppose que toutes les actions de l'homme soient nécessairement déterminées par les causes extérieures. Cela veut dire que l'homme possède désormais une nature humaine déterminée à partir de laquelle il doit conformément agir. Cette nature humaine définit l'essence de tous les hommes. Et les processus auxquels ils feront recours pour y parvenir sont déjà déterminés et ils ne peuvent pas y échapper. Voici ce qu'affirme Schopenhauer à ce propos : « par le caractère inné de chaque homme, les fins en générale vers lesquelles il tend invariablement, sont déjà déterminées dans leurs essences : les moyens auxquels il a recours pour parvenir sont déterminés ».[1]

Si nous admettons ce principe, la question de la liberté sera remise en cause. Elle sera perçue comme une illusion. Telle est la raison pour laquelle Spinoza affirme *:* « les hommes se trompent quant ils se croient libres ; car cette opinion consiste en cela seul qu'ils sont conscients de leurs actions et ignorants des causes qui les déterminent ».[2]

Accepter que toutes les actions de l'homme sont déterminées par des causes extérieures, c'est nier la liberté de l'homme. L'homme n'agit plus librement mais il agit nécessairement conformément à sa nature. Sous cet angle, la liberté de l'homme se présente comme une utopie, une apparence. Affirmer la liberté de l'homme dans ce contexte, c'est ignoré les causes nécessaires qui déterminent ses actions. Telle est raison pour laquelle Christophe Salaün écrit ceci : « La liberté que nous prêtons habituellement à l'homme n'est donc qu'apparente : elle tient au simple fait que les motifs qui déterminent invariablement sa volonté demeurent souvent cachés en raison de la nature ».[3]

[1] Arthur Schopenhauer, Op. Cit., p.105.
[2] Baruch Spinoza, *Op. Cit.,* p.171.
[3] Christophe Salaün, *Apprendre à philosopher avec Schopenhauer*, Paris, Ellipses, 2019, p.157.

Conclusion

Au cours de nos recherches sur la question de la liberté dans *L'être et le néant* de Jean-Paul Sartre, nous avons d'abord exploré les fondements de la liberté sartrienne. Au cœur de cette liberté, se situe la réalité humaine qui s'oppose à la nature humaine. Pour Sartre, la réalité humaine se réduit à l'action. Elle consiste à se faire au lieu d'être simplement. La liberté sartrienne repose sur l'expression « l'existence précède l'essence ».[1] Cela signifie que l'homme ne possède pas une nature préétablie. Telle est la raison pour laquelle Sartre écrit : « la liberté n'a pas d'essence. Elle n'est soumise à aucune nécessité logique ; […] en elle l'existence précède et commande l'essence. La liberté se fait acte et nous l'atteignons ordinairement à travers l'acte qu'elle organise ».[2] C'est l'homme même qui fait de façon perpétuelle sa vie. Il possède la capacité de définir son essence à travers l'ensemble de ses actions. La liberté de l'homme est une quête permanente sans cesse renouvelée.

La liberté est liée immédiatement à la responsabilité. Elle est « une simple revendication des conséquences de notre liberté ».[3] La responsabilité désigne le fait de répondre ou d'assumer entièrement les conséquences de ses actes. Elle consiste à mettre tout homme en possession de tout ce qu'il fait et de faire reposé sur lui les conséquences de toutes ses actions. L'homme libre doit porter le poids de tous ses actes et celui de l'humanité en tant que manière être. Cette responsabilité semble être accablante pour l'homme et elle entraine quelque fois la mauvaise foi.

Pour Sartre, la mauvaise foi peut-être assimilée au mensonge. C'est le fait de « dissimuler la totalité liberté de l'engagement ».[4] Elle consiste à fuir sa responsabilité devant des situations en inventant des excuses ou des situations

[1] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.29.
[2] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.583.
[3] *Ibid.,* p.727.
[4] Jean-Paul Sartre, *L'existentialisme est un humanisme*, *Op. Cit*., p.68.

limites. La mauvaise foi désigne également l'attitude de toute personne qui se réfugie ou qui se cache derrière les excuses, toute en refusant d'assumer les conséquences de ses actions. En dehors de la responsabilité qu'engendre la liberté Sartrienne, elle provoque aussi chez l'homme l'angoisse.

L'angoisse est un sentiment qui révèle la liberté de l'homme. Elle traduit la prise de conscience de ce dernier. C'est un sentiment que l'on ressent devant les multiples possibilités que nous offre notre liberté. L'angoisse se présente comme une sorte de vertige, que l'on ressent en face de l'absence de direction ou d'orientation ; devant les possibilités de faire ou de choisir que nous confère la liberté. L'angoisse est une manifestation de notre liberté. Pour Benjamin Nitzer « Sartre fait de l'angoisse l'expérience la plus pure de notre liberté ».[1]

Après l'exploration des fondements de la liberté sartrienne, nous avons analysé le paradoxe qui est au centre de cette liberté. Ce paradoxe dévoile les obstacles internes et externes que peut rencontrer la liberté. D'une part, la liberté est limitée par la liberté. C'est elle-même qui constitue le cause de ses limites. Cela veut dire que c'est au sein de la liberté que l'on retrouve ses obstacles. Pour Sartre, la liberté ne rencontre pas un obstacle de front, c'est plutôt au cours de la réalisation de ses projets que des obstacles surgissent sur le chemin de l'homme. Et ces obstacles ne représentent pas une limite à sa liberté.

C'est en réalité, la liberté d'autrui qui se présente comme une limite extérieure à notre liberté. Autrui se présente comme celui qui peut du dehors limiter notre liberté. Par sa simple présence, notre liberté est en danger. Autrui peut nous chosifier. Pour lui nous sommes un objet de jugement. Par son regard, nous avons honte de nous-mêmes. Néanmoins, autrui ne représente pas toujours un enfer, un obstacle à ma liberté. Il est parfois indispensable et est un véritable

[1] Benjamin Nitzer, *Op. Cit.*, p.219.

médiateur. « Je ne puis me connaître, affirme Sartre, que par l'intermédiaire d'autrui ».[1]

Bien que pour Sartre, l'homme est entièrement libre, il possède la capacité de définir son essence, à travers ses actions et de ses engagements quotidiens. La responsabilité qui découle de cette liberté est très complexe et très exigeante. Cette responsabilité est beaucoup plus lourde. Sur le plan pratique, cette responsabilité pose problème. En dépit de cette complexité de la responsabilité sartrienne, la question de la liberté semble être influencée par la nécessité qui régit les lois de la nature. Si nous considérons l'homme comme un produit de la nature, il doit être nécessairement influencé par cette dernière. En présence des lois de la nature, des nécessités qui régissent l'univers, notre liberté absolue peut nous échapper. Elle deviendrait alors une illusion, puisqu'elle est influencée par des causes extérieures que nous ignorons.

Il urge de noter que la question de la liberté reste et demeure une question qui échappe à la connaissance de l'homme. Nous avons toujours de difficulté à radicalement affirmer ou infirmer l'existence de la liberté de l'homme.

Cependant, nous suggérons que chaque personne fasse le choix qui lui convient. Qu'il choisisse entre la liberté et la croyance au déterminisme. Il va donc de soi. Soit il accepte qu'il possède lui-même la capacité de définir son essence à travers l'ensemble de ses actions, ce qui suppose qu'il est entièrement libre ou qu'il choisisse d'être un spectateur, qui agit toujours selon les causes extérieures, c'est-à-dire qu'il soit déterminé par la nécessite qui régit les lois de la nature. Dans les sociétés de droit, la liberté de l'homme est-elle toujours garantie par la loi ?

[1] Jean-Paul Sartre, *L'être et le néant, Op. Cit*., p.100.

Références bibliographiques

❖ Ouvrages Spécifiques

DE BEAUVOIR Simone, *L'existentialisme et la sagesse des nations,* Paris, Gallimard, 2008,111 p.

SARTRE Jean-Paul, *L'être et le néant*, Paris, Gallimard, 2020, 836 p.

SARTRE Jean-Paul, *L'existentialisme est un humanisme,* Paris, Gallimard, 2002, 108 p.

SARTRE Jean-Paul, *La nausée*, Paris, Gallimard, 2022, 250 p.

SARTRE Jean-Paul, *Les chemins de la liberté, tome 1: L'âge de la raison*, Paris, Gallimard, 2022, 370 p.

SARTRE Jean-Paul, *Huis clos suivi de Les mouches*, Paris, Gallimard, 2000, 247 p.

TELLIER Dimitri, *Apprendre à philosopher avec Sartre*, Paris, Ellipses, 2012, 287 p.

❖ Ouvrages généraux

- ARENDT Hannah, *Condition de l'homme moderne*, paris, Nathan, 2015, 117 p.
- DESCARTES René, *Méditations Métaphysiques,* Paris, GF Flammarion, 2018, 315 p.
- GALIMBERTI Umberto, *''100 philosophes qui ont marqué le l'histoire du monde,''* Paris, Hatier, 2019, 220 p.
- KIERKEGAAD Sören, *Le concept de l'angoisse,* Paris, Gallimard, 2017, 501 p.
- LOEVENBRUCK Henri, *Nous rêvions juste de liberté,* Paris, GF Flammarion, 2015, 382 p.
- MANDELA Nelson, *Pensée pour soi-même,* Paris, Martinière, 2011, 495 p.

- MERLEAU-PONTY Maurice, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 2022, 537 p.
- NITZER Benjamin, *Introduction à la philosophie contemporaine*, Paris, Ellipses, 2018, 235 p.
- ROSSET Clément, *Schopenhauer, philosophe de l'absurde*, Paris, Quadrige, 1994,107 p.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Du contrat Social*, Paris, FG Flammarion, 2015, 255 p.
- SAGER Alain, *Apprendre à philosopher avec Voltaire*, Paris, Ellipses, 2012, 254 p.
- SALÜN Christophe, *Apprendre à philosopher avec Schopenhauer*, Paris, Ellipses, 2019, 220 p.
- SPINOZA Baruch, *Éthique*, Paris, l'Eclat, 2014, 585 p.

- **Autres références**

- LALANDE André, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, Quadrige / PUF, 2018,1322 p.
- RUSS Jacqueline, *Mémo Références Dictionnaire de philosophie*, Paris, 2015,383 p.
- SCHOPENHAUER Arthur, *Essai sur le libre arbitre*, trad., Salomon Reinach, édition numérique, mise en page par Guy Heff &David Buffo, Mai 2023,184 p. www.Schopenhauer.fr.
- Https://www.maxicours.com/se/cours/-existentialisme–est-un-humanisme-jean-paul-sartre/

:~:text=II %20privil%C3%A9gie%20en%20effet%20I,de%20ce%20qu'il %20est,consulté le 03/11/2023 à 10h 44minuit

Table des matières

Remerciements....4

Sommaire....4

Résumé....6

Introduction....7

Chapitre I : Les fondements de la liberté sartrienne....10

1.1 La réalité humaine chez Sartre....10

1.1.1 La liberté et la place de l'action chez Sartre....13

1.1.2 La liberté de choisir....14

1.2 La responsabilité....15

1.2.1 Les formes de responsabilités....16

1.2.2 La mauvaise foi....18

1.3 L'angoisse face à la liberté....20

1.3 1 L'angoisse comme vertige de la liberté....21

1.3.2 L'angoisse et la contingence....23

Chapitre 2 : Le paradoxe de la liberté sartrienne....27

2.1 La liberté limitée par la liberté....27

2.1.1 Les limites internes de la liberté....28

2.1.2 La liberté totale....31

2.2 L'existence de la liberté d'autrui....32

2.2.1 L'autrui comme limite externe de la liberté....35

Chapitre 3 : Évaluation critique....38

3.1 Le mérite de la liberté sartrienne....38

3.1.1 Les influences de Sartre 38

3.1.2 L'influence morale 39

3.2 Les limites de la liberté sartrienne 42

3.2.1 La complexité de la responsabilité Sartrienne 42

3.2.2 La liberté absolue et la nécessité 42

Conclusion 45

Références bibliographiques 48

Table des matières 50